

L'éclairage public de nuit, en débat ?



L'éclairage public de nuit, en débat ?

Le Maire de Saint-Clar, David Taupiac, organise une réunion publique sur l'éclairage communal. Nul doute que la participation sera importante, chacun étant concerné par le sujet.

En outre, l'information est largement diffusée puisqu'elle s'affiche également sur le panneau électronique de la commune.



Réunion publique sur le projet
d'extinction de l'éclairage public
en nuit profonde
VENDREDI 10 MAI 2019
à 19H à la mairie

10 Mai
2019

LE JOUR
de la
NUIT

Projet d'extinction de l'éclairage public :
- les mois de Juillet et Août de 2h à 6h,
- le reste de l'année de 0h à 6h, sauf les
samedis et dimanches de 2h à 6h

Mairie de Saint-Clar

BASTIDES
de LOMAGNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN
CLIMAT
2019-2021

PAYS
PORTES DE
GASCOGNE